

signe de l'usage de la messe

L'an mil sept cent soixante quatre Le treize novembre, apres la publication
des bans faite dans cette Eglise par trois jours des dimanche, lundy et mardi
consecutifs, savoir les quatorze, vingt et un, et vingt deux du mois de novembre

11
faisant qu'il n'y soit trouvé aucun empêchement ni civil, ni canonique, et après
les fiancailles célébrées de la veille dans cette même église, ce même jour
ont été mariés par nous, vicaire soupigné, et ont reçu de nous la bénédiction
nuptiale, après que nous avons eu pris leur consentement mutuel, Louis Joseph
charpentier âgé d'environ trente six ans - journalier de cette paroisse,
fils des défunts Joseph aussi journalier, et de Catherine Marchand ses Peres
et meres; et Catherine de la Gaudelle âgée de quarante et un ans, et sept mois
filles des défunts Leonard en son vivant Laboureur a été virtuellement diocésaine de
Limoges, et de Margueritte aumônier ses pères et meres, aussi de cette
paroisse y demeurant depuis plusieurs années. Le dit Epoux assisté de Simon
Lorin Vignerow et antony son beau frere, de Jacques du Parc Aubergiste en cette
paroisse La dite Epouse assistée de Marie Jeanne de la Pierre, et d'aupres en ce
lieu de la paroisse de Chilly, de Jean Baptiste orfèvre cell. mêmes demeurant
au moulin de Laberteche paroisse de Champlan, de ^{Henri} Gabriel Guede Fribre
en Chilly, et de Pierre et Oct le Beau pèdant de cette église qui ont signé
avec nous, excepté la dite Epouse Jacques du Parc et Marie Jeanne qui ont
déclaré ne savoir lire ni signer de ce interpellés sous l'ordonnance.

Louis Joseph charpentier Simon Sauvain Jean Baptiste orfèvre
Le Beau Guede Poissonnier